

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU MALI

**DECRET N°2020-0170/P-RM DU 25 MARS 2020
INSTITUANT UN COUVRE-FEU**

DECRET N°2020-0170/P-RM DU 25 MARS 2020 INSTITUANT UN COUVRE-FEU**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

- Vu** la Constitution ;
Vu la Loi n°2017-055 du 06 novembre 2017 relatif à l'état de siège et à l'état d'urgence ;
Vu les circonstances exceptionnelles découlant de l'épidémie de COVID-19 ;
Vu le caractère pathogène et contagieux du virus COVID-19 ;
Vu le Décret n°2019-0317/P-RM du 22 avril 2019 portant nomination du Premier ministre ;
Vu le Décret n°2019-0328/P-RM du 05 mai 2019, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er} : Est instauré, à partir du **jeudi 26 mars 2020**, un couvre-feu de **21 heures à 05 heures** du matin sur toute l'étendue du territoire national.

Article 2 : Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile et le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 25 mars 2020

Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA

Le Premier ministre,
Docteur Boubou CISSE

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile,
Général de Division Salif TRAORE

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Boubacar Alpha BAH